



# Flash Info N°49.1

*Cette version numérique du Flash Info est augmentée d'une information de dernière minute en fin de texte.*

Madame, Monsieur, Chers adhérents,

Vous avez reçu, ou recevrez dans les prochains jours, notre Gazette N°67. Lorsque nous l'avons rédigée et envoyée à l'imprimerie il y a plus d'un mois nous savions peu de choses du coronavirus et rien des résultats des élections municipales. Les manifestations annoncées dans l'Agenda sont, bien évidemment, annulées et la sortie prévue le 15 avril est reportée.

**Ces élections ont été marquées par un exceptionnel taux d'abstention.** Dans notre communauté de communes vingt-et-une des vingt-trois communes ont élu leur équipe municipale dès le 1er tour. Dix-neuf ne pouvaient faire autrement - sauf à réunir moins du quart des suffrages des électeurs inscrits - puisque pour douze d'entre elles une liste unique était présentée aux électeurs et pour sept autres seules deux s'affrontaient. Dans ces conditions la majorité des suffrages exprimés s'impose. A Magescq et Soustons les électeurs ont, entre trois listes, choisi majoritairement la continuité dès le premier tour. Seules les communes de St Vincent de Tyrosse (quatre listes) et la nôtre (trois listes) devront retourner aux urnes. Ainsi deux communes à l'échelle de MACS, cinq mille à l'échelle du pays, font figure d'exception comparées aux trente mille qui ont élu leur conseil municipal le 15 mars. C'est oublier que si **les communes sans majorité acquise ne comptent que pour 15 % des communes elles rassemblent environ 80 % de la population.** L'exception change de camp.

**A Soorts-Hossegor** sur 3858 inscrits - notre commune compte plus d'inscrits que d'habitants - seuls 2011 électeurs ont voté. A titre de comparaison, en 2014 il y avait 3667 inscrits et 2616 votants. L'intervention télévisée de notre Premier ministre la veille doit expliquer en (grande) partie cette désaffection. Les trois listes en présence ont obtenu respectivement, en pourcentage des suffrages exprimés :

- « [Soorts-Hossegor naturellement](#) » menée par Henri ARBEILLE : 952 votes soit 48 %
- « [Agir ensemble pour Soorts-Hossegor](#) » menée par Christophe VIGNAUD : 741 votes soit 37.36 %
- « [Pour vous avec vous](#) » menée par Jean-Jacques TIRQUIT : 290 votes soit 14.62 %

Chacune ayant recueilli plus de 10 % des votes elles sont toutes en position de se maintenir au 2e tour, 2<sup>e</sup> tour dont nous ne savons rien : quelles listes ? Quelle date ? Un rapport parlementaire remis au Gouvernement le 23 mai permettra, peut-être, d'en décider.

Cette situation inédite à laquelle s'ajoutent la crise sanitaire sans précédent - si certains ont connu la grippe espagnole de 1918-1919 il est peu probable qu'ils s'en souviennent - et les mesures de confinement auxquelles nous sommes soumis entraînent plusieurs conséquences :

- **Les équipes municipales élues le 15 mars jouent en réserve, les titulaires restent sur le terrain.** Le 10 mai prochain la situation sanitaire déterminera si les conseils municipaux nouveaux peuvent, ou non, se réunir pour élire leur maire. Dans l'intervalle des maires qui avaient jeté l'éponge (Xavier Gaudio à Soorts-Hossegor) des maires battus (Lionel Camblanne à Seignosse) vont assurer la continuité dans un contexte incertain et fortement perturbé.
- MACS, comme les communes, est dotée d'un conseil – communautaire et non municipal – constitué de représentants des communes, élus par nous lors des municipales (souvenez-vous : leurs noms figuraient dans une colonne « *Listes des candidats au conseil communautaire* » des bulletins de vote). Il était prévu que ce conseil se réunisse le 9 avril pour procéder à l'élection du président, des vice-présidents et du bureau, puis le 14 avril pour le débat d'orientation budgétaire et le 23 avril pour le vote des budgets. Or **le conseil communautaire** lui aussi est prorogé, son calendrier annulé. Il **ne pourra que gérer les affaires courantes**, s'interdisant, compte tenu de son statut précaire, toute décision et projet d'envergure.

LISTES AYANT OBTENU LA MAJORITÉ DES VOIX LE 15 MARS			Conduites par un nouvel élu
COMMUNES	TÊTES DE LISTE	COMMUNES	Conduites par le maire sortant
ANGRESSE	Philippe SARDELUC	ST-MARTIN-DE-HINX	Alexandre LAPEGUE
AZUR	Jean-Michel DULER	ST-VINCENT-DE-TYROSSE	
BÉNESSE-MAREMNE	Jean-François MONET	STE-MARIE-DE-GOSSE	Francis BETBEDER
CAPBRETON	Patrick LACLÉDÈRE	SAUBION	Sylvie de ARTECHE
JOSSE	Sylvie DUBERTRAND	SAUBRIGUES	Benoît DARETS
LABENNE	Jean-Luc DELPUECH	SAUBUSSE	Eric LAHILLADE
MAGESCQ	Alain SOUMAT	SEIGNOSSE	Pierre PECASTAINGS
MESSANGES	Pascale CASTAGNET	SOORTS-HOSSEGOR	
MOLIETS-ET-MAA	Aline MARCHAND	SOUSTONS	Frédérique CHARPENEL
ORX	Deborah GERMAIN FORMEL	TOSSE	Jean Claude DAULOUÈDE
ST-GEOURS-DE-MAREMNE	Mathieu DIRIBERRY	VIEUX-BOUCAU	Pierre FROUSTEY
ST-JEAN-DE-MARSACQ	Marie-Thérèse LIBIER		

**A Capbreton** la liste de Patrick LACLÉDÈRE, maire sortant, obtient 1896 voix et 22 sièges face à la liste de Serge MACKOWIAK qui obtient 1877 voix et sept sièges. Dix-neuf voix d'écart et un résultat contesté par Serge MACKOWIAK à l'issue du dépouillement : « *Si on prend les procès verbaux des résultats des bureaux, je gagnerais l'élection. Si on prend les feuilles d'émargement, avec les chiffres, je gagnerais l'élection et je constate que le maire se proclame gagnant. Je vais demander des vérifications, vraisemblablement on va pousser les investigations pour savoir ce qu'il s'est passé.* ». Un recours pouvait être déposé auprès du Tribunal administratif jusqu'à 18H jeudi, l'a-t-il été ? Aucune communication officielle à ce sujet.

Le monde entier semble retenir son souffle, le temps est suspendu.

**Pour nos communes les semaines à venir seront faites de reports et d'attente.** Ainsi la première phase des travaux de désensablement du port de Capbreton devait permettre, entre le 16 et le

31 mars, l'extraction de 24 000 m<sup>3</sup> de sable des zones du chenal et de la SNSM. La drague aspiratrice et la conduite reliée au système de transfert hydraulique de sable de la plage Notre-Dame vers les plages du sud de Capbreton (bypass) ont été installées... et le chantier interrompu le 18.

Les travaux d'aménagement de l'avenue de Bordeaux, de restructuration de la Place des Landais, de rénovation du Sporting Casino, de désensablement du port et du lac n'ont que peu de chance d'avancer en 2020, il est en effet probable que dans le contexte actuel les communes et MACS ne seront pas en capacité d'organiser les consultations et de voter les budgets pour réaliser ces travaux.

**La SPSH reste mobilisée**, les membres des différentes commissions s'organisent pour travailler durant le confinement. Vos idées, votre temps, vos connaissances et compétences seraient des atouts précieux pour avancer sur les sujets que vous savez être les piliers de notre action – lac, port et littoral, urbanisme, circulation, sécurité, environnement, finances publiques, relations avec les communes de notre intercommunalité – mais aussi, à l'échelle de notre territoire, sur les problématiques nouvelles que cette crise sanitaire révèle. **Mettons ce temps d'isolement forcé à profit pour échanger et collaborer.** Visitez notre site [www.sps40.com](http://www.sps40.com), contactez-nous, faites-nous part de vos attentes, vos propositions. Nous restons à votre écoute et souhaitons que toutes et tous sortirez indemnes de l'épreuve que nous traversons.

### **Dernière minute !**

Le recours évoqué par Serge Mackowiak au terme du dépouillement le 15 mars a bien été déposé auprès du Tribunal administratif.